

NOTRE PRIME.

"AU PIED DE LA CROIX."

Gravé par A. DANSE, d'après le Tableau du célèbre Peintre THOMAS.

Cette superbe gravure, chef-d'œuvre artistique et religieux, est prête à être distribuée à ceux de nos abonnés qui auront payé le semestre courant.

Ces conditions que nous mettons à la distribution de notre PRIME paraîtront justes et raisonnables à tous nos abonnés, lorsqu'ils auront vu cette gravure. Rien de semblable n'a jamais été publié jusqu'à ce jour en Amérique, et personne ne peut en acheter une copie nulle part à moins de CINQ DOLLARS. C'est le prix de la gravure que nous donnons aux abonnés de l'*Opinion Publique*. Nous n'en dirons pas davantage.—Voyez la gravure et jugez-en par vous-mêmes. Nos agents l'ont maintenant reçue pour les abonnés de leur districts respectifs. Ceux de nos abonnés qui résident dans des endroits où nous n'avons pas d'agent, recevront par la poste, en se conformant aux conditions susdites, leur gravure, soigneusement roulée dans un étui, et les frais de poste payés.

Montréal, 18 janvier, 1872.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 1er FEVRIER, 1872

A ONTARIO.

M. Blake vient de faire un pas de clerc et un acte de fort mauvaise politique. Nous espérons qu'il en subira le châtement. Il veut faire la cour aux orangistes et aux fanatiques; inspiré par Brown, il se met à exploiter les préjugés les plus honteux de ses compatriotes. Il vient de remettre sur le tapis le meurtre de Scott; sa motion, blâmant le gouvernement Fédéral de n'avoir point poursuivi les meurtriers de Scott a été emportée d'assaut. Un seul député, M. C. Cameron, a eu le courage de voter contre ce hors-d'œuvre, ce nouveau cri à la guerre civile, dans Manitoba. N'y a-t-il qu'un homme dans le Haut-Canada? Les deux partis ont pensé aux élections fédérales et se sont embrassés dans la même lâcheté. Riel et Scott, le *french domination*, feront les frais des harangues électorales de l'été prochain.

Qu'on vante, après cela, si l'on veut, la force du sentiment public à Ontario, et sa haute instruction populaire, nous n'y voyons pas d'objection, si ça peut servir les minces intérêts d'un parti; mais que, du moins, l'on ne vante plus la grande intelligence des Haut-Canadiens aux dépens des habitants du Bas-Canada, qui ne sont jamais descendus aussi bas dans le borbier de l'ignorance et du fanatisme.

On regrettera beaucoup dans la province de Québec cette démarche de M. Blake, cette attitude de la nouvelle Chambre de To.onto. L'hon. M. Scott, catholique, qui avait voté contre la même motion faite durant une autre session, y a donné son adhésion cette année. C'est un autre triste signe des temps, si ce n'est pas une preuve de déplorable défection morale. Il faut que l'excitation soit bien grande à Ontario, ou que M. Scott ait fort peu de caractère. On croira plutôt à la dernière alternative, car rien ne peut justifier cette volte-face du nouveau commissaire des Terres de la Couronne, qu'on dit représenter les intérêts catholiques dans le gouvernement de M. Blake.

Nous sommes à l'aise pour parler de ce sujet; nous avons énergiquement condamné les auteurs de la mort de Scott. Mais puisque, pour des raisons de haute politique et pour se conformer aux conseils de l'Angleterre, l'on a jugé à propos de ne pas sévir contre ceux qui ont pris part au soulèvement des métis et à la mort de Scott, pourquoi, après les avoir laissés tranquilles pendant deux ans, évoquer l'ombre d'un cadavre et provoquer des mesures de répression dont la légalité serait fort douteuse, mais qui certainement ferait éclater une guerre civile, acharnée et sanglante?

Si, d'un autre côté, l'on n'est pas sérieux dans cet appel aux préjugés et l'évocation de ces fantômes, il faut plaindre, si non mépriser les hommes publics assez aveuglés par l'ambition et l'esprit de parti pour recourir à de telles armes. Au reste, et ce sera notre consolation et notre garantie, ce genre de lutte ne réussira qu'à discréditer les hommes politiques du Haut-Canada tout en contribuant fort peu à augmenter la force relative des partis. La bataille a laissé le terrain des principes pour devenir toute personnelle. Ces messieurs s'injurient et s'insultent à qui mieux mieux. On reprochait à Sanfield de ne faire que de la politique de coalition et de corruption; on accuse maintenant M. Blake des mêmes crimes. Continuez, messieurs; vous avez peut-être raison des deux côtés, et vous dites probablement la vérité tous les deux pour la première fois de votre vie. Quant à nous, bas-canadiens, nous aimons le spectacle; nous sommes la galerie, et ça nous amuse et nous rassure.

J. A. MOUSSEAU.

Nous appelons l'attention publique sur l'écrit qui suit :
INDUSTRIE.

MM. les Rédacteurs,

Un mouvement favorable à l'industrie se manifeste dans les classes politiques et littéraires du pays, auquel vous avez pris une large part, par vos écrits et vos discours. J'ai lieu de croire d'après l'intérêt que vous portez à cette cause, que vous daignerez accueillir dans vos colonnes quelques suggestions pratiques, venant à l'appui de vos théories.

Le but social de ce développement industriel, sera l'expansion d'une plus grande source de bien-être dans les classes ouvrières, le but politique et national sera d'arrêter le courant d'émigration qui se précipite vers les Etats-Unis.

Le peuple canadien, laissé à lui-même pendant de longues années, sans secours, sans appui de la part de peuples amis, ayant à lutter pour se conserver avant de songer à s'accroître, n'a pu se hasarder encore dans les grandes voies de la spéculation; mais désormais, se sentant plus fort, plus sûr de l'avenir, il lui sera donné de rompre avec cette timidité et de courir plus hardiment les chances de la fortune. On cessera bientôt de se copier les uns les autres, d'épuiser par conséquent la veine d'une industrie quelconque au détriment de nos capitaux et de la classe ouvrière pour embrasser, et créer au besoin des industries nouvelles plus en rapport avec les intérêts généraux de la société, ceux du capitaliste et ceux de l'ouvrier.

Jusqu'aujourd'hui, voici à peu près ce que tout industriel, songeant à fonder un établissement, s'est dit: M. C. D.—fabricant de... a commencé avec un petit capital; voilà néanmoins, qu'il fait de bonnes affaires, qu'il est devenu riche, si j'entrais dans le même genre d'industrie, j'arriverais probablement au même résultat. On sent que ce raisonnement ne sera juste qu'en autant que la production de M. C. D. ne saurait répondre aux besoins du marché. S'il en est autrement, vous vous ruinez, et vous entraînez la ruine de vos ouvriers, qui manquant d'ouvrage tout-à-coup, prendront le chemin de l'exil.

Le défaut de statistiques sur l'industrie est une des causes de cette tendance de chacun à embrasser la carrière de son voisin. De même que l'importateur, l'industriel a besoin de renseignements sur les articles de son commerce. Le moyen, à mon avis, de combler cette lacune et en même temps de faire connaître les branches avantageuses à exploiter, serait la publication annuelle de tableaux préparés à l'instar de ceux du dernier recensement. Ces tableaux pourraient être remplis d'une manière efficace et peu dispendieuse par l'intermédiaire des officiers municipaux, qui tout en donnant le genre, le nombre, et la production des manufactures locales, pourraient en même temps, indiquer les ressources matérielles, le prix et la quantité de la main-d'œuvre en général, le coût approximatif des transports sur le marché et les chances probables de tel ou tel genre d'industrie. Les rapports étant publiés, quelques mois avant chaque session, seraient d'un puissant auxiliaire à nos hommes politiques qui ont à cœur de diriger le mouvement industriel, et de la plus grande utilité pour les exploitateurs, manufacturiers, etc., etc. De cette manière, on pourrait, en outre, s'assurer de la valeur productive de chaque branche d'industrie.

Un second moyen non moins puissant que le premier, de sauvegarder nos intérêts, serait la protection; moyen dont M. David a si bien développé les heureux résultats dans le discours qu'il a prononcé devant l'Institut des Artisans de Montréal.

Par protection, je n'entends pas un tarif exorbitant, comme celui nécessité aux Etats-Unis, par la révolte du Sud, mais un tarif suffisamment protecteur pour nous permettre de fabriquer ici tous les articles dont nous avons la matière première, et que, cependant, nous importons de l'étranger. Nous avons beaucoup d'articles qui ne requièrent que cette protection relative, mais nous en avons beaucoup d'autres qui souffrent, et un plus grand nombre encore, qui pourraient être fabriqués ici, à la faveur d'un droit additionnel de 10% à 15% au tarif actuel.

Cette politique protectionniste serait d'autant plus facile à inaugurer, que le rappel des troupes impériales ne nous oblige plus aux mêmes considérations qu'autrefois.

Mais dans un pays où la population est aussi limitée qu'elle l'est en Canada, la connaissance parfaite des articles à fabriquer et une politique protectionniste ne sauraient suffire à faire de nous un peuple vraiment industriel. Il nous faut nécessairement l'ouverture de nouveaux marchés, pour l'écoulement du surplus de notre production. Ces marchés, où les trouverons-nous?

Le premier qui se présente à nos yeux est bien celui des Etats-Unis, mais comme des difficultés politiques semblent nous le fermer encore pour quelque temps, je ne m'occuperai que de ceux qui n'attendent que notre initiative pour s'ouvrir à nos produits. Ainsi, nos communications avec les provinces maritimes sont insuffisantes et nullement en rapport avec les progrès rapides de notre commerce intérieur depuis 1867. Il est à ma connaissance personnelle, que des marchands de Québec ont eu à inscrire leurs noms au bureau de la compagnie des vapeurs du Golfe, deux et trois semaines à l'avance pour expédier leurs marchandises avant la fermeture de la navigation; et certains articles de fabrication canadienne sont tellement en faveur dans cette partie de la Puissance, que l'on ne recule pas devant les frais d'expédition *via* Portland, durant la

aison d'hiver. Il est hors de doute qu'un tel état de choses doit considérablement gêner le commerce inter-provincial.

Un autre marché, plus important que celui dont je viens de parler, serait celui de l'Amérique du Sud, et des Indes Occidentales, où les Etats-Unis exportent actuellement des produits canadiens pour des sommes considérables. Notre commerce avec ces contrées nous serait d'autant plus avantageux que leurs productions naturelles diffèrent essentiellement de celles de notre pays; savoir: Le sucre, les sirops, le tabac, le café, le caoutchouc, les peaux sèches, etc., articles dont nous faisons une grande consommation. Comment nous introduire sur ces marchés, y faire connaître nos denrées et nos produits? Voilà la question.

En 1866, une commission fut nommée par le gouvernement avec mission d'aller visiter les Indes occidentales, s'enquérir des ressources que ce pays pouvait offrir à notre commerce et, en même temps, d'y faire connaître celles du Canada. Le rapport de cette commission fut des plus intéressants. Les prix courants de nos produits, tels que bois, latte, bardeaux, avoine, orge, fromage, beurre, etc., etc., y figurent et laissent une marge extrêmement avantageuse à l'exportateur. Malheureusement pour le succès de l'entreprise, le fait plus considérable de la confédération, en détournant l'attention de nos législateurs, et les résultats ne furent pas aussi heureux qu'on avait d'abord eu lieu d'espérer. Je suggérerais donc que ces négociations fussent reprises, et afin de les rendre plus efficaces, que la commission fût composée de trois personnes, dont l'une serait bien versée dans les lois commerciales de notre pays, l'autre bien au courant de notre commerce d'importation et d'exportation, et la troisième choisie parmi nos industriels les mieux renseignés sur nos productions manufacturières; qu'un steamer fût mis à leur disposition, et qu'un appel fût fait à tous les industriels et cultivateurs, les engageant à envoyer à cette commission, des échantillons de leurs produits avec toutes les informations nécessaires pour lui permettre de les faire connaître avantageusement.

Dans les principales villes que visiterait la commission, elle se mettrait en rapport avec les principaux commerçants, étudierait leurs lois commerciales, s'enquerrait de ce que nous pourrions leur vendre ou acheter d'eux avec profit, produirait ces échantillons, et les vendrait ou échangerait contre des objets qui lui paraîtraient convenables. Si les dispositions du steamer le permettaient, je suggérerais, en outre qu'un nombre limité de marchands et d'industriels accompagnassent la commission moyennant rémunération, ou non, afin qu'ils puissent bénéficier des avantages de ce voyage, et faire profiter leurs cercles respectifs des connaissances qu'ils y auraient acquises.

Par ce moyen, nous acquerrons de première main des marchés que nous fournissons depuis longtemps de marchandises canadiennes par l'entremise de nos voisins qui, naturellement en retirent d'immenses profits.

Tels sont, messieurs, quelques-uns des moyens qui m'ont paru les plus propres à développer notre industrie et notre agriculture. Puissent-ils être jugés dignes d'une étude sérieuse de la part de nos hommes politiques, ou provoquer des suggestions plus pratiques.

L. J. BOIVIN.

New-Liverpool, 26 janvier 1872.

Nous avons été obligés d'interrompre la publication de l'écrit intitulé: "Les mille et une petites misères d'un débiteur," nous continuerons dans notre prochain numéro. Notre correspondant ayant manqué de nous envoyer son manuscrit en temps opportun, il avait perdu son tour.

Nous profitons de l'occasion pour dire à tous nos correspondants ou collaborateurs, que nous imprimons notre journal le lundi soir, et que par conséquent toute copie envoyée le samedi, ou le dimanche, va généralement à la semaine suivante, elle doit être envoyée autant que possible du mercredi au samedi.

L'*Evénement* dit avec raison que les résultats de la dernière réunion de la Chambre de Commerce de la Puissance ne sont pas remarquables. On y a discuté beaucoup de choses, excepté la principale, celle surtout qui devrait occuper des hommes d'affaires, savoir, la question de tarif d'industrie. Comment veut-on, ajoute-il, que le peuple se prononce sur ces questions, lorsque ces hommes-là ne peuvent ou ne veulent le faire.

Nous avons 207 abonnés dans la rue St. Joseph. Notre agent, M. Edouard Dorion, vient d'en prendre 57 autres en passant; en sorte que nous comptons maintenant, dans la rue St. Joseph seule, deux cent soixante-et-quatre abonnés.

ANNAPOLIS.

Autrefois la capitale de l'Acadie, célèbre par les luttes dont elle a été victime et témoin entre les Anglais et les Français. On s'est disputé pendant longtemps la possession du vieux fort qu'on y voit encore.

MAINADIEU.

C'est une petite ville célèbre par les naufrages qui ont eu lieu dans son voisinage. C'est dans son port que se réfugient les navires en détresse.